



DELIBERATION N° 05 03 2025

**Objet : Election partielle des membres du bureau**

L'An deux mille vingt-cinq, le jeudi six mars à dix-neuf heures trente, les membres du conseil syndical du PETR, se sont réunis au Pôle Territorial du Perche, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

**Date de convocation :** le 10 février 2025

Secrétaire de séance : M. Eric GOURLOO délégué de la CC des Forêts du Perche

Le comité syndical a désigné deux assesseurs : M. Jean-Claude CHEVEE et M. Martial LECOMTE

**Nombre de délégués en exercices : 34 Délégués présents : 18 + 1 pouvoir**

**CC Forêts du Perche : .6 dont 1 pouvoir**

Eric GOURLOO, Marie- Christine LOYER, Xavier NICOLAS, Catherine STROH, Gérard DESVAUX ;

1 pouvoir : Christelle LORIN à Eric GOURLOO

**CC Terres du Perche : 5**

Amadys CASTANIER, François DORDOIGNE, Martial LECOMTE, Eric LEGROS, Waldeck ROUSSEAU ;

**CC du Perche : 8**

Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Nathalie BRUNET, Jean-Claude CHEVEE, Jérémie CRABBE, Marie-Claude RIGOT, Eric GIRONDEAU, Philippe RUHLMANN, Murielle ROUSSELET suppléante ;

Etait également présent : Stéphane COURPOTIN suppléant de M. Philippe RUHLMANN

**Membres Excusés :** Christophe LEFEBURE, Jean-Michel CERCEAU, René ROUSSELLE, Eric GERARD, Michel BIZARD, Christophe BARRAL, Martine CARRE-AVELINE, Catherine CATESSON, Claude EPINETTE, Pascal MELLINGER, Michel Thibault, Sylvie CHARTRAIN, Harold HUWART (Député), Anick BRUNEAU (Présidente du PNR), Michel KRECKE (Président du Conseil de développement), Marie LEGRU (Conseillère technique Région Centre-Val de Loire), Claude JEAY Sous-Préfet de Nogent-le-Rotrou.

Conformément à l'article 9-2 des statuts du PETR, Madame la Présidente rappelle que le bureau est composé **de quinze membres**.

Il convient de tenir compte de la Présidente et des 6 vice-présidents déjà élus et ainsi d'élire 2 nouveaux membres au bureau du PETR pour la CC du Perche et la CC des Forêts du Perche.

Madame la Présidente invite chaque délégué à se réunir par communauté de communes, sous l'égide d'un animateur qui peut-être le Président de la communauté de communes, afin de faciliter la détermination des candidats par communauté.

Sont candidats :

❖ Communauté de communes du Perche :  
Catherine CATESSON

❖ Communauté de communes des Forêts du Perche :  
Gérard DESVAUX

.../...

DELIBERATION N° 05 03 2025

Objet : Election partielle des membres du bureau

Sous la conduite des assesseurs et de Madame la Présidente, il est procédé au vote à bulletin secret d'un membre du bureau pour la CC du Perche : **Madame Catherine CATESSON**

1er tour : les assesseurs et Madame la Présidente annoncent le résultat.

Nombre de votants : 19      Nombre de suffrages déclarés blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 19      Majorité absolue : 9

**Madame Catherine CATESSON est proclamée membre au bureau du PETR et immédiatement installée.**

Sous la conduite des assesseurs et de Madame la Présidente, il est procédé au vote à bulletin secret du 2ème membre au bureau du PETR pour la CC des Forêts Perche : **Monsieur Gérard DESVAUX**

1er tour : les assesseurs et Madame la Présidente annoncent le résultat.

Nombre de votants : 19 dont 1 pouvoir      Nombre de suffrages déclarés blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 19      Majorité absolue : 9

**Monsieur DESVAUX est proclamé membre au bureau du PETR et immédiatement installé.**

- ❖ Sont élus au bureau du PETR par le comité syndical après avoir obtenu la majorité absolue, les 2 délégués suivants :

**Madame Catherine CATESSON** sur la CC du Perche

**Monsieur Gérard DESVAUX** sur la CC des Forêts du Perche



La Présidente,

Marie-Christine LOYER

Pour extrait certifié conforme,  
Acte rendu exécutoire  
Après dépôt au représentant de l'état le :

